



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Développement de l'Économie bleue en Algérie

Axe Recherche & Innovation





AVERTISSEMENT

ADRESSE DE PUBLICATION DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

www.economiebleue.dz/ami

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Les dates et horaires des webinaires de présentation et réponses aux questions seront indiqués sur le site de l'appel

www.economiebleue.dz/ami

Vous pouvez poser vos questions par voie électronique à l'adresse indiquée sur le site de l'appel jusqu'au 25 novembre 2023 à 17h00 (heure d'Alger).

contact@economiebleue.dz

CLÔTURE DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

Les projets doivent être déposés sous forme électronique, impérativement avant la clôture de l'appel à manifestation d'intérêt, la date et heure de réception faisant foi :

Le 25 novembre 2023 à 17h00 (heure d'Alger)

Sur le site www.economiebleue.dz/ami

Les modalités détaillées de soumission sont précisées au § 2.7.





Résumé de l'AMI

Qui	Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) est ouvert à toutes les équipes de recherche : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Chercheur.euse, doctorant.e, ingénieur.e, seul.e ou en consortium, ➤ Directeur.rice de laboratoire ou responsable d'établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche, ➤ Porteur.euse d'un projet au sein d'un centre de R&D, public ou privé.
Où	Les entités déposantes dans le cadre de cet appel doivent avoir leur siège social basé en Algérie.
Pourquoi	Vos travaux participent au développement de l'économie bleue, et : <ul style="list-style-type: none"> - Vous recherchez des partenaires de recherche, de l'aide pour construire ou intégrer des consortiums, de l'assistance à la candidature ou à la gestion de projets européens ou internationaux, - Vous êtes porteur.euse.s de projets visant la création d'un réseau thématique, - Vous êtes porteur.euse.s de projets innovants, et vous cherchez à valoriser votre résultat de recherche en vue d'une création de startup ou d'un transfert technologique.
Comment	Cet AMI vous donne la parole : présentez simplement votre projet et vos besoins d'accompagnement pour permettre au programme Économie bleue d'élaborer les meilleures réponses en adéquation avec les objectifs et résultats du programme.
Quand	Ouverture de l'AMI du 25 janvier au 25 novembre 2023, informations et réponses à partir du site www.economiebleue.dz
Quels avantages	Sur cette base, le programme Économie Bleue pourra par la suite proposer de manière ciblée : des accompagnements personnalisés, des partenariats notamment internationaux adaptés aux besoins exprimés, ... L'objectif principal de cet appel est de contribuer au développement des projets, en particulier en favorisant et en organisant l'accès aux compétences et aux ressources disponibles des partenaires, au niveau national et international pour leur réalisation. Chaque réponse sera analysée par le programme Économie bleue. Les institutions et porteur.euse.s de projets qui porteront une contribution significative au développement de l'économie bleue, intégreront le vivier d'acteur.trice.s et catalogue de ressources clés du projet, et constitueront le premier réseau de recherche et d'innovation algérien dédié à l'économie bleue . En outre, les porteur.euse.s augmenteront la visibilité de leur projet et leur potentiel finançable et, avec leur accord, permettre au programme Économie bleue de diffuser et valoriser leurs projets auprès de bailleurs de fonds.



Table des matières

1	Cadre de l'appel à manifestation d'intérêt	5
1.1	Contexte et enjeux	5
1.2	Objectifs	5
2	Dispositions générales de l'appel à manifestation d'intérêt	7
2.1	Types de projets et modalités	7
2.2	Critères d'appréciation des propositions	8
2.3	Les domaines scientifiques et secteurs économiques privilégiés	8
2.4	La couverture géographique	9
2.5	Les acteur.trice.s de la recherche et d'innovation concernés	9
2.6	Dossier de soumission	9
2.7	Modalités de dépôts et confidentialité	10
Annexes	11
	Acronymes	11
	Tableau des niveaux de maturité des Technologies – « Technologie Readiness Level » (TRL)	12



1 Cadre de l'appel à manifestation d'intérêt

1.1 Contexte et enjeux

Le Programme Économie bleue financé par l'Union européenne a été lancé début 2022 pour une période d'exécution de quatre années et une zone d'intervention couvrant l'ensemble des 14 wilayas du littoral. Ce programme est mis en œuvre par l'organisme public « Expertise France » et l'AACP (agence européenne de contrôle des pêches), avec comme partenaire principal le Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques (MPPH). Il contribue au développement économique de l'Algérie en développant durablement l'économie bleue (EB) dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale pour l'Économie bleue (SNEB 2030).

En outre, le programme Économie bleue soutient la création d'emplois, de valeur et de nouvelles opportunités d'investissement au profit des communautés côtières par la diversification des services, l'innovation, la mise en place de la planification des espaces maritimes (PEM) et la promotion de l'aquaculture marine.

En particulier, l'un des résultats du programme consiste à soutenir la recherche et l'innovation, en particulier via la mise en œuvre de programmes de recherche (i) développés en partenariat avec les organismes de formation professionnelle et universitaire de l'EB (ii) répondant aux besoins des acteurs économiques et industriels de l'EB (iii) intégré à des réseaux thématiques nationaux et internationaux.

Dans ce cadre, cet appel à manifestation d'intérêt (AMI), en collaboration avec la Direction Générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT) vise à consulter les acteurs publics/publiques et privés de la recherche et de l'innovation présents sur le littoral algérien, quant aux projets dans les domaines de l'économie bleue qui pourraient être soutenus : accompagnements personnalisés à la valorisation et au transfert technologique, à la candidature aux appels d'offres européens et internationaux, aux partenariats notamment internationaux...

À terme, ce programme permettra aux acteurs de contribuer pleinement à la diversification et à la résilience économique du secteur de la pêche et de l'aquaculture, au développement d'innovations pour valoriser les ressources (biotechnologies marines, valorisation des déchets), ou dans d'autres domaines tels que la protection des espaces marins, la dépollution, les énergies renouvelables, l'ingénierie maritime...

1.2 Objectifs

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'inscrit dans l'objectif du programme Économie bleue qui vise à accompagner les acteurs de la recherche et de l'innovation pour mieux contribuer au développement de l'économie bleue en Algérie en initiant un programme national de recherche et développement en matière de biotechnologies marines, de techniques de pêche adaptées et d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes¹, et en favorisant l'émergence d'innovations en Algérie, notamment par le biais de création de startup, dans des domaines clés de l'économie bleue, coprésidant à des enjeux industriels et/ou de croissances émergentes connues ou identifiées dans le cadre de cet appel (cf. §2.2).

L'objectif principal de cet AMI est de recenser et caractériser les projets de recherche et d'innovation liés au développement de l'économie bleue, d'en comprendre les écueils et besoins exprimés par les acteurs.

- Sur cette base, le programme Économie bleue, pourra par la suite leur proposer de manière ciblée, par exemple : des accompagnements personnalisés à la valorisation, au transfert

¹ Objectif spécifique n°1 du programme Économie bleue. Pour plus de détails sur le programme Économie bleue en Algérie, consulter : www.economiebleue.dz



technologique et à la candidature aux appels d'offres européens et internationaux, des partenariats institutionnels notamment internationaux, adaptés aux besoins exprimés.

- En outre, les institutions et porteur.euse.s de projets qui présenteront une contribution significative au développement de l'économie bleue en tireront des avantages directs :
 - L'intégration au vivier d'acteur.trice.s et ressources clés du programme EB.
 - L'intégration au premier réseau de recherche et d'innovation algérien dédié à l'économie bleue, à visibilité internationale.
 - L'augmentation de la visibilité de leur projet et leur potentiel finançable.
 - La promotion des projets auprès des bailleurs de fonds (sous réserve d'accord dans le dossier de réponse).

En particulier, le présent appel à manifestation d'intérêt poursuit les objectifs et actions suivants :

(i) Valoriser les projets de recherche académiques et assurer leur transfert vers la sphère socio-économique, notamment par le biais de création de startups

Au niveau institutionnel, il peut s'agir de l'expression de besoin en montée en capacité, de la détection de résultats de recherche à l'ingénierie de projet, destinées au transfert technologique dans les domaines de l'économie bleue, en cohérence avec leurs objectifs relatifs aux dépôts de brevet et création de startups.

Au niveau des chercheur.euse.s et laboratoires, il s'agit de projets liés aux secteurs de l'économie bleue qui ont besoin de développements supplémentaires (maturation technologique et économique) permettant le transfert vers un industriel ou une startup pour une exploitation dans un produit ou des services qui seront commercialisés. Les projets proposés doivent avoir des résultats expérimentaux nouveaux mettant en évidence une démonstration de faisabilité préliminaire pour au moins une application donnée (selon la typologie des projets, il peut s'agir d'algorithmes ; de premiers résultats réalisés en laboratoires sur des extraits/échantillons/cellules/etc. répétables et reproductibles ; de pré-prototypage (maquette). Les idées ou plans expérimentaux non encore exemplifiés ne sont pas concernés.

Le cas échéant, il conviendra de proposer des résultats de recherche de niveau TRL > 3 (cf. annexe), dans les thématiques ciblées par le présent appel (cf. §2.2), et préciser les ressources et partenaires disponibles ou qui restent à identifier.

(ii) Accompagner les projets innovants publics privés

Il s'agit d'identifier les besoins et tendances recherchés par les acteur.trices publics/publiques et privé.e.s, associatifs/ associatives, industriel.le.s et institutionnel.le.s, dans les secteurs de croissances de l'économie bleue, dans le but de créer ou d'intégrer des programmes de recherche collaboratifs, et/ou de consolider des partenariats internationaux publics-privés dans les secteurs de l'économie bleue.

Les activités à caractère innovant envisagées devront nécessairement tenir compte, le cas échéant, de la diminution des ressources halieutiques et des effets du changement climatique sur les infrastructures littorales, les écosystèmes et les espèces ciblées.

À cet égard, les activités de recherche et d'innovation pourront s'intéresser aux ressources liées au capital naturel et aux potentiels économiques associés à leur exploitation durable. Cette prise en compte doit permettre de répondre aux besoins actuels et à venir des secteurs marchands ou industriels et des secteurs de la pêche et de l'aquaculture notamment en matière de techniques et

technologies des pêches, d'élevage ou de culture, de valorisation de déchets, de dépollution ou d'énergies marines renouvelables...

Cette exigence concernant le caractère innovant du projet ne se concentre pas uniquement sur le volet technique et technologique, mais peut concerner toute la chaîne de valeur du génie maritime (construction, production, surveillance ou intelligence connectée...), des biotechnologies marines considérées (ressources, valorisation, production, transformation, distribution), ou d'autres secteurs de l'économie bleue.

(iii) Encourager la création ou consolidation de réseaux thématiques, consortium, nationaux et internationaux, l'augmentation de partenariat entre des institutions de recherche algérienne et internationales dans les domaines de l'économie bleue

Les activités de recherche nécessitent des approches partenariales (y compris entre différentes catégories d'acteur.trice.s publics/publiques et privé.e.s) pour décloisonner les actions en faveur d'une économie bleue durable et pérenniser un cadre de coopération de recherche internationale pour les institutions et laboratoires sur les thématiques ciblées par le présent appel (cf. §2.2).

Les collaborations européennes ou internationales sont des facteurs clés de réussites pour de nombreux programmes de recherche, en particulier lorsqu'ils sont pluridisciplinaires et portants sur des enjeux globaux et systémiques comme l'économie bleue. Ils facilitent les échanges de connaissances, de compétences, et permettent de construire plus rapidement les consortiums requis dans le cadre d'appels à projets internationaux.

En termes d'innovation et de valeur ajoutée, le regroupement de plusieurs technologies permet par exemple de proposer une solution plus complète auprès d'un industriel ou d'une startup, augmentant la valeur de chaque invention au bénéfice du porteur.euse de projet. Ainsi, la collaboration entre des laboratoires de différentes thématiques scientifiques est souvent recherchée.

(iv) Proposer un catalogue de cycle d'accompagnement personnalisé à la candidature et gestion d'appels d'offres internationaux

Certains appels d'offres européens (Profas, Erasmus, PRIMA ...) nécessitent des compétences particulières en gestion de projet, et une expérience importante pour prétendre y participer avec succès. Pour accompagner les porteur.euse.s de projets de l'économie bleue dans la constitution des dossiers, la recherche de consortium, la gestion du projet, cet appel permettra de recenser les projets (en cours ou envisagés) et besoins associés en vue de définir des accompagnements personnalisés.

2 Dispositions générales de l'appel à manifestation d'intérêt

2.1 Types de projets et modalités

L'appel vise à recueillir des propositions des acteur.trice.s publics/publiques et/ou privé.e.s de la recherche et de l'innovation présents sur le territoire algérien ayant vocation à contribuer au développement de l'économie bleue en Algérie.

Ces propositions devront s'inscrire dans l'un ou plusieurs des objectifs de cet appel (cf. §1.2) et relever d'un secteur ou domaines ciblé (cf. §2.2). Elles pourront prendre différentes formes : mises en place de consortium, de réseaux thématiques, du développement d'une innovation à partir de résultat de recherche, de besoins d'accompagnements en vue d'une participation à des appels à projets internationaux...

Les réponses au présent appel à manifestation d'intérêt permettront au programme Économie bleue d'envisager des soutiens ciblés dont la nature et modalités précises dépendront des besoins et ambitions exprimés.

2.2 Critères d'appréciation des propositions

Chaque proposition soumise dans le cadre du présent appel sera notamment analysée au vu des critères suivants :

A] Pertinence et ambition du projet :

- Adéquation avec les objectifs du présent appel et les ambitions du programme Économie bleue ;
- Bien-fondé du concept proposé ;
- Clarté et pertinence du plan d'action succinct envisagé ;

B] Impact du projet :

- Perspectives de collaborations nationales et internationales ;
- Degré d'ambition du projet, le potentiel d'innovation et/ou de création de startup ;
- Perspectives de retombées socio-économiques et environnementales pour l'Algérie au niveau régional et/ou national ;

C] Capacité à mener le projet :

- Capacité à mener le projet proposé (expérience et motivation du porteur.euse ou chef.fe de file en cas de consortium) ;
- Compétences et expériences du/des partenaire(s) du projet ;
- Identification des besoins manquant, le cas échéant.

2.3 Les domaines scientifiques et secteurs économiques privilégiés

Cet appel à manifestation d'intérêt s'élargit à tous domaines scientifique et technique intervenant sur les chaînes de valeurs des secteurs de l'économie bleue. Un intérêt particulier sera porté aux projets des domaines suivants, sans exclusivité :

- Le génie maritime.** À titre d'exemple, ce domaine peut couvrir des techniques et technologies qui trouvent leurs applications de façon transverses sur tous les métiers de chaîne de valeur liée aux engins de pêche, la construction navale, la robotique marine sous-marine, à la préservation des stocks halieutiques et des écosystèmes qui les abritent, notamment par le développement de techniques de pêche durables ; et plus largement à la contribution à développer une pêche responsable et durable.
- Les biotechnologies marines.** À titre d'exemples, les résultats de recherche (par ex. liés à la valorisation des algues) peuvent trouver des applications dans l'alimentation, le biocontrôle, les actifs naturels pour la cosmétique... Sont exclues du champ du présent appel, tous projets visant la production de médicaments dont les processus réglementaires et de mises sur le marché seraient incompatibles avec le calendrier du programme Économie bleue.
- Les **énergies marines renouvelables** notamment en lien avec la propulsion verte, la performance énergétique des navires, des établissements d'aquaculture, des équipements portuaires ...
- L'**aquaculture durable** : marine et continentale respectant les écosystèmes.
- Les solutions de **dépollution** des zones marines, des ports et la **valorisation des déchets** ;
- Traitement et valorisation des saumures ;



- vii) Les solutions **numériques** appliquées à tous secteurs et innovations de l'économie bleue, y compris la logistique, les ports, les engins et pratiques de pêche, la surveillance de l'environnement marin ...

2.4 La couverture géographique

Les entités déposantes dans le cadre de cet appel doivent avoir leur siège social basé en Algérie.

2.5 Les acteur.trice.s de la recherche et d'innovation concernés

Cet appel est ouvert à toutes les équipes de recherche, publique et privée : ingénieur.e, doctorant.e., chercheur.euse, consortium, impérativement rattaché.e à un établissement algérien.

En particulier, le répondant au présent appel peut être :

- Ingénieur.e, chercheur.euse, doctorant.e, rattaché.e à un laboratoire d'un établissement de recherche et/ou d'enseignement supérieur algérien, et peut-être mixte ou non mixte.
- Représentant.e soit un laboratoire de recherche mixte, ou non mixte, affilié à l'ATRSSV² ou l'ATRST³, soit un établissement de recherche et/ou d'enseignement supérieurs (universités, des centres ou instituts de recherche sous tutelle du MESRS ou du MPPH)
- Porteur.euse d'un projet de R&D d'une entité publique ou privée, économique ou associative, ou représentant.e d'une entreprise ou groupement d'entreprises publiques ou privées.

2.6 Dossier de soumission

Les propositions seront soumises à partir du formulaire en ligne à partir du site du présent appel : www.economiebleue.dz

Ce dossier précisera notamment les éléments suivants :

- Objectifs poursuivis
 - o Description de l'action proposée
 - o Description du /de la / des porteur.euse.s (et du/ de la chef.fe de file le cas échéant), et de l'institution de rattachement
 - o Adéquation avec les objectifs de l'AMI (cf. §1.2) ;
- Moyens mis en œuvre et éléments de calendrier
- Expression de besoin
 - o En termes d'accompagnement à la valorisation, au transfert technologique
 - o En termes d'accompagnement à la candidature aux appels d'offres européens et internationaux,
 - o En termes de partenariats, nationaux ou internationaux

² Agence thématique en sciences de la nature et de la vie

³ Agence thématique pour la recherche en science et technologies



2.7 Modalités de dépôts et confidentialité

Le dossier de soumission doit être soumis via le formulaire en ligne, disponible à l'adresse internet suivante :

www.economiebleue.dz

Pour faciliter son analyse, il est recommandé de respecter le canevas fourni sur le site de dépôt de candidature.

Les propositions seront analysées par les expert.e.s du projet sur la base du dossier remis à l'occasion du présent appel. Sur la base des conclusions de l'analyse, les expert.e.s jugeront des modalités les plus adaptées pour accompagner le ou les projets les plus prometteurs et les communiqueront aux porteur.euse.s dans le but d'approfondir les recherches de solutions.

Les expert.e.s mobilisé.e.s dans le cadre de l'analyse des réponses s'engagent à conserver la confidentialité des informations et des idées présentées dans les documents transmis par le porteur.euse de projet dans son dossier de réponse. Si le projet venait à être sélectionné, les acteur.trice.s en charge du suivi dudit projet s'engageront à n'utiliser les informations reçues que dans le cadre de l'exécution de ce contrat et aucune diffusion ou exploitation ne sera réalisée, en totalité ou en partie, directement ou indirectement, à l'identique ou sous une forme modifiée, sans l'autorisation expresse et écrite du porteur.euse de projet.



Annexes

Acronymes

AMI :	Appel à Manifestation d'Intérêt
ATRST:	Agence Thématique de Recherche en Sciences et Technologie -
ATSSV	Agence thématique de recherche en Sciences de la santé et de la Vie
MESRS :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
MPPH :	Ministère de la Pêche et des Productions Halieutiques
R&D	Recherche et développement



Tableau des niveaux de maturité des Technologies – « Technologie Readiness Level » (TRL)

TRL	Description	Projet Logiciel	Projet Matériel
1. Principes de base observés et rapportés	Plus bas niveau de maturité technologique. La recherche scientifique commence à se traduire en recherche appliquée et développement. Les exemples peuvent inclure des études papiers des propriétés de base d'une technologie.	Idée- Projet de recherche non abouti	Idée- Projet de recherche non abouti
2. Concepts et/ou applications de la technologie formulée	L'invention débute. Une fois les principes de base observés, les applications pratiques peuvent être inventées. L'application est spéculative et il n'y a aucune preuve ou analyse détaillée pour étayer cette hypothèse. Les exemples sont toujours limités à des études papier.	Validation Théorique	Validation Théorique
3. Fonction critique analysée et expérimentée et/ou preuve caractéristique du concept	Une recherche et développement actifs est initié. Ceci inclut des études analytiques et des études en laboratoire afin de valider physiquement les prévisions analytiques des éléments séparés de la technologie. Les exemples incluent des composants qui ne sont pas encore intégrés ou représentatifs.	Écriture des premiers algorithmes d'essai - non intégrés	Simulation numérique de la solution - Étude du comportement
4. Validation en laboratoire du composant et/ou de l'artefact produit	Les composants technologiques de base sont intégrés afin d'établir que toutes les parties fonctionnent ensemble. C'est une "basse fidélité" comparée au système final éventuel. Les exemples incluent l'intégration 'ad hoc' du matériel en laboratoire.	Développement d'une preuve de concept validant la recherche	Premier assemblage de composants autour du concept
5. Validation dans un environnement significatif du composant et/ou de l'artefact produit	La fidélité de la technologie s'accroît significativement. Les composants technologiques basiques sont intégrés avec des éléments raisonnablement réalistes afin que la technologie soit testée dans un environnement simulé. Les exemples incluent l'intégration 'haute-fidélité' en laboratoire des composants.	Développement de bibliothèques et d'un prototype démontrable in situ	Prototype développé dans un environnement de référence
6. Démonstration du modèle système / sous-système ou du prototype dans un environnement significatif	Le modèle ou le système prototype représentatif (bien au-delà de l'artefact testé en TRL 5) est testé dans un environnement significatif. Il représente une avancée majeure dans la maturité démontrée d'une technologie. Les exemples incluent le test d'un prototype dans un laboratoire "haute-fidélité" ou dans un environnement opérationnel simulé.	Développement de bibliothèques et d'un démonstrateur - diffusable	Prototype démontrable - ciblé application
7. Démonstration du système prototype en environnement opérationnel	Prototype dans un système planifié (ou sur le point de l'être). Représente une avancée majeure par rapport à TRL 6, nécessitant la démonstration d'un système prototype dans un environnement opérationnel, tel qu'un avion, véhicule... Les exemples incluent le test du prototype sur un avion d'essai.	Co-développement prototype industriel pour le valider dans son domaine applicatif - adaptation et tests	Co-développement prototype industriel sur son domaine applicatif
8. Système actuel complet opérationnel à travers des tests et des démonstrations	La preuve a été apportée que la technologie fonctionne sous sa forme finale et avec les conditions attendues. Dans la plupart des cas, cette TRL représente la fin du développement de vrais systèmes. Les exemples incluent des tests de développement et l'évaluation du système afin de déterminer s'il respecte les spécifications du design.	Conseil Chercheur pour développement de l'application industrielle	Conseil Chercheur pour développement de l'application industrielle
9. Système actuel prouvé à travers des opérations / missions réussies	Application actuelle de la technologie sous sa forme finale et en conditions de mission, semblable à celles rencontrées lors de tests opérationnels et d'évaluation. Dans tous les cas, c'est la fin des derniers aspects de corrections de problèmes (bug fixing) du développement de vrais systèmes. Les exemples incluent l'utilisation du système sous conditions de mission opérationnelle.	Validation industrielle du produit sur son marché (respect des exigences - Normes)	Validation industrielle du produit sur son marché (respect des exigences - Normes)

